



Collège Sainte-Bernadette  
27, avenue Léon Blum 64 000 PAU  
Tél. 0559356350  
etablisements.ste-bernadette@apprentis-auteuil.org

Le ...../...../20.....

## CONTRAT ENTRE LES PARENTS, LE JEUNE ET LE COLLEGE SAINTE-BERNADETTE

Nom de l'élève : ..... Prénom : ..... Classe : .....

### L'équipe éducative et pédagogique s'engage :

- ❖ à accueillir le jeune et à lui assurer une formation
- ❖ à remplir chaque fin de période sa fiche de suivi
- ❖ à prendre du temps avec le jeune pour organiser ses temps de travail
- ❖ à prévenir les parents en cas de retard ou d'absence
- ❖ à se rendre disponible pour recevoir les parents
- ❖ à recevoir régulièrement le jeune pour l'accompagner dans son parcours personnalisé

### Le jeune s'engage :

- ❖ à respecter les règles de vie au sein du collège Sainte-Bernadette
- ❖ à fournir les efforts nécessaires pour atteindre ses objectifs
- ❖ à respecter les horaires de présence
- ❖ à transmettre à ses parents les informations données par le collège Sainte-Bernadette et inversement
- ❖ à être présent aux rencontres prévues concernant sa scolarité
- ❖ à s'investir dans son projet de formation

### Les parents s'engagent :

- ❖ à être présents aux rencontres prévues afin de prendre connaissance et signer chaque fin de période le bilan de synthèse du Parcours Personnalisé du Jeune
- ❖ à prendre régulièrement connaissance de l'implication du jeune
- ❖ à collaborer à la réalisation des objectifs définis pour le jeune
- ❖ à prévenir le collège Sainte-Bernadette en cas d'absence et à fournir un justificatif
- ❖ à transmettre toute information utile au suivi du jeune

La direction ou un représentant :

Le Jeune :

Les parents :